Planification de la préparation et de l'intervention de la Communauté en cas de grippe pandémique

2006/2062(INI) - 01/06/2006

Le Conseil a procédé à un échange de vues sur la préparation et la planification en cas de grippe pandémique, en se concentrant particulièrement sur les mesures à prendre au niveau de l'Union afin d'être prêt en cas de grippe pandémique humaine.

Les délégations ont exprimé leur avis sur la **constitution d'un stock stratégique européen d'antiviraux** et sur le nombre de doses que ce stock devrait comprendre, la question de savoir si ce stock devrait être **virtuel** ou **réel** et le moment où ce stock devrait être constitué.

L'échange de vues a fait suite aux discussions qui ont été menées lors des réunions informelles des ministres de la santé qui se sont tenues à Vienne en février et avril 2006. L'examen des aspects juridiques, techniques et financiers de cette question se poursuivra sous la prochaine présidence.